

COMMUNE DE ROZIER EN DONZY
Département de la Loire
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 13 décembre 2022

Membres : - afférents au Conseil : 15 - en exercice : 14 - présents : 12 - votants : 12 Convocation en date du : 9 décembre 2022 Affichée le : 9 décembre 2022	Le treize décembre deux Mil vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni en son lieu habituel de ses séances, sous la présidence de son Maire : Monsieur Didier BERNE. Présents : BABEL Anne, BERNE Didier, BERNONVILLE Yves, BONNEFOND Vincent, DESLOIR Bernard, DUTEL Peggy, FOUGERE Gilbert, GAY Arlette, RIVOLLIER Nicole, RODAMEL Karine, SERVY Sylvain, TISSEUR Fabienne Absents excusés : BANCEL Béatrice, FORISSIER Johan Secrétaire de séance élu : DESLOIR Bernard
---	--

N° 2022D805

DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT AU TITRE DE L'ENVELOPPE TERRITORIALISEE 2023

Monsieur le Maire présente au Conseil un projet d'investissement pouvant faire l'objet d'une demande d'aide auprès du Département, au titre de l'enveloppe territorialisée 2023.

Dans le cadre de la requalification des rues de la Quintaine – Saint Roch, Saint-Pierre, Liseurs et Canuts, plusieurs lots de travaux vont être réalisés.

En 2023, les travaux débiteront par la Rue Quintaine – St Roch.

L'enveloppe territorialisée 2023 portera sur les travaux de réseau et d'infiltration des eaux pluviales, ainsi que sur les honoraires d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et les missions de sécurité pour un coût global de 238.000 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE les projets d'investissements présentés ci-dessus

DECIDE de solliciter une subvention, au taux maximum, auprès du Département au titre de l'enveloppe territorialisée 2023.

AUTORISE Monsieur le Maire à suivre ce dossier et à signer toutes pièces s'y rapportant.

Le Secrétaire de Séance
Bernard DESLOIR



ROZIER EN DONZY, le 20/12/2022
Signé : le Maire, Didier BERNE

